



Refuser un départ en stage à cause du TOEIC

Par **adox**, le **27/02/2014** à **03:38**

Bonjour,

Je suis étudiant en 5^{ème} année dans une école d'ingénieur en informatique.

Je voulais savoir est ce que une école à le droit de refuser un stage de fin d'étude (6mois) à cause du TOEIC où elle exige 750 points pour partir en stage le même score qui permet l'obtention du diplôme?

à ma connaissance le stage de fin d'étude et le TOEIC sont deux modules différents et que le TOEIC n'est qu'une condition pour l'obtention du diplôme, est ce que je me trompe ?